



13/09/2017

**Conseil communal du 18 septembre 2017**

**Interpellation de MM. Fatmir LIMANI - Khalil AOUASTI (PS) « Concession du Centre Sportif Victoria »**

**INTERPELLATION :**

Monsieur le Bourgmestre,

Madame L'Echevine,

Nous avons constaté la publication sur le site internet de la commune de Koekelberg d'un appel à candidature destiné à réaliser une concession d'exploitation de la cafétéria du Centre Sportif Victoria.

La précédente concession avait été réalisée en date du 18 mai 2014 pour une durée d'une année renouvelable tacitement.

Celle-ci semble avoir été reconduite tacitement depuis cette date, et ce, jusqu'à récemment.

La première question qui se pose est donc : Qui a pris l'initiative de rompre la convention de concession et pour quel(s) motif(s) ?

Il apparaît également que les informations apparentes sur le site de la commune et les informations contenues dans l'appel d'offre souffrent de contradictions.

En effet, l'appel à candidatures indique que la date limite du dépôt des candidatures est le 18 août 2017 et que la concession a pour objet de démarrer le 19 septembre 2017.

Pourtant les informations sur le site internet indiquent que le dépôt des candidatures doit intervenir pour le 15 septembre 2017 et que la concession débutera le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Il s'agit là, concernant la date limite de dépôt des candidatures à tout le moins, d'une contradiction importante.

Par ailleurs, il apparaît que le loyer fixé actuellement est identique à celui qui avait été fixé en 2017.

En conséquence, pourriez-vous répondre aux questions suivantes :

- \* Pourriez-vous nous préciser le calendrier exact de la procédure ?
- \* Des candidatures ont-elles été déposées avant le 18.08.2017 ? Si oui, quel sort entendez-vous leur réserver ?
- \* Pourriez-vous nous indiquer le nombre de candidatures reçues à ce jour ?
- \* Entendez-vous présenter au Conseil communal la décision d'attribution de la concession comme ce fut le cas par le passé ?

Je vous remercie pour vos réponses.

**Fatmir LIMANI – Khalil AOUASTI**